



COMPTOIR
EUROPÉEN
DU BUREAU

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

CEB affirme une tolérance zéro en matière de corruption, d'autant que nous sommes signataire du Pacte Mondial de l'ONU dont le principe n° 10 « invite toutes les entreprises à agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin ».

CEB s'engage par conséquent, au-delà de ses strictes obligations légales, et de manière résolue, à :

- refuser la corruption sous toutes ses formes et promouvoir des pratiques intègres et transparentes dans l'ensemble de ses activités,
- mobiliser, dans une perspective de long terme et d'amélioration continue, les moyens nécessaires pour prévenir les risques de corruption et sanctionner les pratiques répréhensibles.

C'est donc pour cela que CEB propose à ses collaborateurs des formations de prévention et de lutte contre la corruption destinée à sensibiliser aux problématiques d'intégrité, de transparence et à informer des risques encourus à tous les niveaux. Ainsi qu'à une sensibilisation aux ressources mises à la disposition des employés témoins de mauvais comportements. Ceci afin d'établir une culture d'entreprise basée sur l'éthique.

PROTECTION DES DONNEES

La protection des données est une préoccupation profonde de CEB.

CEB garantit la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constante des systèmes et des services de traitement.

CEB anime en interne sa politique de RSE à travers la promotion de l'engagement solidaire de ses salariés et la diffusion d'un esprit de cohésion, de partage et de collaboration au sein de ses équipes.

CEB propose également à ses collaborateurs des formations sur la sécurité informatique et protection des données.